

Initiatives ministérielles

Petro-Canada a dépensé 7,3 milliards de dollars pendant les années 1980 et a affiché des gains nets de 38 millions de dollars. L'entreprise n'a pas réussi si on l'examine sous l'angle des bénéfiques. Avec des avoirs de 6,8 milliards de dollars, et j'invite le député d'Edmonton-Est à vérifier ce chiffre, elle a déclaré l'année dernière des bénéfiques d'environ 56 millions de dollars. C'est 56 millions sur des avoirs de 6,8 milliards. Ce ne sont vraiment pas de bons résultats.

La société a dépensé des milliards pour mettre en valeur Hibernia, les champs pétrolifères de Terre-Neuve, le pétrole synthétique de l'Alberta et aussi son projet d'extraction du pétrole lourd du lac Wolfe. En toute justice—et je voudrais que tout le monde s'en rende compte—l'exploration dans les régions éloignées du Canada qui s'est effectuée au cours des 10 ou 15 dernières années nous a apporté une masse d'information géologique.

Le Canada est très chanceux de posséder de vastes ressources naturelles. Au cours de cette décennie, il devra s'efforcer d'augmenter son autosuffisance. Petro-Canada a besoin de capitaux pour réussir. Il est temps que la société augmente son autofinancement, qu'elle affronte la concurrence du marché et qu'elle effectue sa propre exploration et sa propre production.

Environ 80 p. 100 de ses revenus proviennent de ses activités de raffinage et de commercialisation. Ses raffineries ont besoin d'argent pour améliorer leurs systèmes et pour respecter les normes environnementales qui nous permettront de respirer un air plus propre. Elles doivent le faire et la privatisation peut les aider à le faire. La privatisation améliorera vraiment les occasions de croissance de la société. Petro-Canada en a besoin. Il s'agit de l'une des 16 sociétés pétrolières du Canada, et non de l'une des trois ou quatre comme l'a dit le député. Il devrait peut-être faire davantage de recherches à ce sujet. Nous avons bien plus que la Pétrolière Impériale, Shell et Petro-Canada.

La privatisation va encourager encore davantage l'exploitation de nos ressources canadiennes. Elle va permettre à Petro-Canada de véritablement mieux réagir aux possibilités du marché et c'est formidable. Cela ne va pas nous empêcher d'atteindre nos objectifs nationaux, car Petro-Canada ne sert pas d'instrument de politique gouvernementale depuis quelque temps déjà.

Je suis très heureuse d'appuyer publiquement le projet de loi C-84 et d'expliquer aux Canadiens que le fait de mettre la société sur le marché et de vendre ses actions

est la seule façon de procéder. De toute évidence, cela permet de répondre à la demande du marché et nous aurons véritablement une meilleure sécurité d'approvisionnement en pétrole et en gaz au Canada.

[Français]

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Le président suppléant (M. DeBlois): Avant la période de questions et observations, la présidence, après avoir pris en délibéré la proposition de sous-amendement présentée par le porte-parole du NPD, est en mesure de rendre sa décision. Elle est déclarée recevable.

Nous passons maintenant à la période de questions et commentaires. L'honorable député de Laval-Est a la parole.

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Vincent Della Noce (secrétaire parlementaire du ministre du Revenu national): Tout d'abord, monsieur le Président, je voudrais vous féliciter pour votre poste, c'est la première fois que j'ai l'occasion de m'adresser à vous au fauteuil.

Je voudrais aussi en même temps féliciter ma collègue de Calgary-Sud-Ouest avec qui j'ai eu le plaisir de travailler sur ce projet depuis bientôt six ans. Ma collègue qui est une experte du *upstream* a attendu ce jour depuis si longtemps pour pouvoir ici un jour annoncer cette privatisation tant attendue des Québécois, des Lavallois que j'ai le plaisir de représenter ici à la Chambre.

[Traduction]

Je voudrais féliciter ma collègue de Calgary-Sud-Ouest et lui poser quelques questions. Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il installé cette belle feuille d'érable à tous les coins de rue, et à certains endroits à trois coins de rue. J'étais coincé entre les feuilles d'arbre pour être concurrentiel dans l'entreprise privée. J'en faisais partie, malheureusement, à cette époque-là.

Qu'avons-nous donné comme avantages au consommateur? Quel avantage a-t-il fallu offrir au concessionnaire pour que celui-ci ait la force d'annoncer avec la nouvelle feuille d'érable qui était, à mon avis, de la propagande pour M. Trudeau à cette époque-là?

Je voudrais que la députée me dise en quoi cela avantageait vraiment notre pays et les Canadiens qui en faisaient les frais?

Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud-Ouest): Monsieur le Président, je remercie le député de Laval-Est de sa question.